Édito

par Michel BOUFFIOUX, rédacteur en chef

Fallait-il lui donner la parole?

C'est le genre d'appel que l'on reçoit rarement dans une rédaction. Évadé depuis mercredi dernier de la prison de Tournai où il purgeait une lourde peine, le dénommé **Pascal Lamarque** prenait contact, vendredi, avec le *Journal du Mardi*. Son but? Faire passer un message: "*Je sais qu'on m'a présenté comme un type dangereux à la télévision. Mais je ne suis pas armé et je ne tiens pas à replonger en faisant le con. Si je ne suis pas rentré à la prison de Tournai, c'est seulement pour attirer l'attention sur ma situation*". Cette "situation", le fugitif nous la raconte en pages 14 et 15, de même qu'il s'explique sur ses liens de naguère avec **Michel Nihoul** et... **Christine Van Hees**, la victime de la sinistre affaire de la champignonnière. Aussitôt après ce très bref entretien qui se tint dans un lieu public à Bruxelles, Pascal Lamarque est reparti dans la nature, affirmant qu'il ne s'attaquerait à personne. Nous ne savons pas vers quelle destination le détenu en cavale s'en est allé... Fallait-il donner la parole à cet homme? C'est évidemment le problème de conscience devant lequel nous nous sommes trouvés. En définitive, nous avons tranché dans le sens de la publication d'un article afin d'éviter, peut-être, un drame. Permettre de s'exprimer à ce repris de justice présenté comme un évadé hyper-dangereux évitera peut-être une issue à la "**Mesrine**" de cette fuite désespérée. Car, encore une fois, son message est clair: "*Si on me trouve, je me rends sans résister*". Autre question que certains se poseront sans doute: devions-nous dénoncer le détenu en cavale? Ce n'est pas le rôle du journaliste qui se doit de protéger les sources qui s'adressent à lui. Mais que les choses soient claires: dans cette affaire, nous nous sommes limités à nous rendre dans un endroit public à la suite d'un appel téléphonique. Nous avons écouté ce que Lamarque avait à dire. Il est reparti. Notre mission consiste à informer le public, pas les services de police. ■

► En cavale, Pascal Lamarque contacte le Journal du Mardi

"Je ne suis pas dangereux. Sim

Évadé depuis mercredi dernier de la prison de Tournai où il purgeait une lourde peine pour vols avec violence et trafic de drogue, Pascal Lamarque a contacté vendredi le *Journal du Mardi* pour expliquer les raisons de sa cavale. L'occasion aussi pour cet homme de 35 ans, qui a passé près de la moitié de sa vie derrière les barreaux, de s'expliquer sur ses liens passés avec Michel Nihoul et Christine Van Hees, victime dans le cadre de l'affaire non-résolue de la "champignonnière" en 1984.

par Marie-Jeanne VAN HEESWYCK et Michel BOUFFIOUX

Vendredi dernier, en début d'après-midi, c'est un homme bien entendu aux abois que nous avons rencontré, quelque part en Belgique. **Pascal Lamarque**, en cavale depuis mercredi, désirait pourtant prendre le risque de s'entretenir avec des journalistes afin de leur expliquer les raisons de son évasion… et ses craintes d'une issue fatale: "*Dans le passé, je me suis déjà échappé*", explique-t-il d'emblée. "*Lorsque les policiers m'ont repéré, ils m'ont directement braqué avec leurs flingues. Cette fois, s'ils me coincent encore, je redoute un accident. Alors sachez que je ne suis pas armé et que je ne compte pas m'en prendre à des personnes. Je ne suis pas le détenu dangereux qui a été décrit dans les communiqués des autorités judiciaires*". N'empêche. Pascal Lamarque a déjà été violent. Et il sait que nous le savons. "*C'est une histoire très ancienne*", plaide-t-il cependant. "*J'ai dû répondre de coups et blessures ayant entraîné la mort sans intention de la donner. Je n'avais que 16 ans. J'étais cocaïnomane et sous l'influence de certaines personnes. C'est vrai qu'un vol a mal tourné. J'ai blessé quelqu'un. Cette personne est décédée deux mois plus tard. On m'a dit que ce n'était pas à la suite de ses blessures, que cette personne était déjà malade… Mais je ne m'en remets pas. Dernièrement, j'ai encore songé au suicide. Je ne me suis plus jamais laissé embarquer dans des affaires de ce genre*". Vrai? Faux? Notre interlocuteur s'appesantit sur sa bonne foi et insiste lourdement: "*Si je suis parti, c'est que je n'en pouvais plus. Je ne désire pas replonger. Tout ce qui compte, c'est que ces "vacances" durent le plus longtemps possible*".

"J'ai trouvé ça tellement injuste que j'ai décidé de ne pas rentrer et d'essayer d'attirer l'attention sur ma situation"

***Le Journal du Mardi*: Pourquoi avez-vous faussé compagnie à votre accompagnatrice jeudi dernier et n'avez-vous pas réintégré la prison de Tournai?**

Pascal Lamarque: Parce que cela fait maintenant cinq ans que je suis en prison sans sortie, alors que j'ai droit à avoir des congés depuis le mois d'avril de cette année. J'ai été condamné en '94 à huit ans de prison. Depuis le début de cette année, je demande à obtenir des congés, mais la direction de la prison n'introduit pas mon dossier. On me dit qu'on va bientôt examiner une possibilité de libération conditionnelle! Alors que tout ce que je demande, c'est d'abord de pouvoir sortir un peu, d'avoir ces congés auxquels j'ai droit. Pourquoi les autres détenus les obtiennent-ils normalement et pas moi. Ce n'est pas juste. Il y a près de cinq mois qu'on m'a donné une première sortie, c'était le 19 juin dernier. J'ai eu 10 heures de sortie sans accompagnement.

Le ministère de la Justice dit que vous avez eu une journée de sortie, mais accompagnée…

Non, non, je vous assure que j'ai pu sortir tout seul. Je suis allé à Walibi avec ma mère, mon beau-père et mes sœurs. Et puis, je suis rentré à la prison! C'est quand même incroyable: en vingt ans de homes

les 3 jours sc… c'était une sc… comprends p… ça tellement… pas rentrer e… sur ma situat…

Mais vous ê… dangereux. … été décrit p… pénitentiair…

"év… pas… ava… être… si v…

Je v… pre… ne … suis… pas l'intentior… surtout pas d… soit. Si je me… joueur et je r… tant, je suis c… le courage de… pas après 24… plus tard…

Mais quand… présente-t-… de votre pa…

Écoutez, moi… briolages de … des choses a… armes, mais … jamais tiré su…

…ITÉ DANS UN RAPPORT DE LA SÛRETÉ DE L'ÉTAT

et blessures ayant entraîné la mort sans intention de la donner. Je n'avais que 16 ans. J'étais cocaïnomane et sous l'influence de certaines personnes. C'est vrai qu'un vol a mal tourné. J'ai blessé quel-

n'avez-vous pas réintégré la prison de Tournai?

Pascal Lamarque: Parce que cela fait maintenant cinq ans que je suis en prison

vous avez eu une journée de sortie, mais accompagnée...

Non, non, je vous assure que j'ai pu sortir tout seul. Je suis allé à Walibi avec ma mère, mon beau-père et mes sœurs. Et puis, je suis rentré à la prison! C'est quand même incroyable: en vingt ans de homes et de prison, c'est la première fois que je rentre à temps à la prison! Je voulais montrer ma bonne volonté et respecter les règles, pour obtenir d'autres congés. Et effectivement, on m'a dit que la prochaine fois, j'aurais un congé de trois jours. Mais jeudi dernier,

Mais quand même, pourquoi vous présente-t-on ainsi? Est-ce à cause de votre passé judiciaire?

Écoutez, moi, mon truc, c'était les cambriolages de villas. Des vols de voitures, des choses ainsi. C'était parfois avec des armes, mais sans en faire usage. Je n'ai jamais tiré sur quelqu'un. C'était parfois aussi avec menace ou avec violence, comme quand j'ai tiré quelqu'un hors de sa voiture pour la voler. J'ai eu des bagarres, c'est sûr, mais c'était avec des gens du milieu ou à la prison. Parce que je ne me laisse pas faire. Quand on me cherche, on me trouve. Mais ça ne suffit pas pour faire de moi quelqu'un de dan-

“J'ai rencontré une seule fois Christine Van Hees. C'était à l'automne '83, dans un train”

CITÉ DANS UN RAPPORT DE LA SÛRETÉ DE L'ÉTAT

Début 1998, le Parquet de Bruxelles annonçait avec fracas que Christine Van Hees, la victime de la champignonnière, n'avait jamais entretenu de relation avec une quelconque personne appartenant à l'entourage de Nihoul. C'est donc avec stupéfaction que les auteurs du livre, *Les dossier X* ont mis la main quelque mois plus tard sur un étonnant rapport de la Sûreté de l'État qui établissait le lien entre Lamarque, Nihoul et Bouty. Cette piste communiquée à Neufchâteau par la Sûreté – dès mars 1997 – n'a pas été exploitée avant les déclarations péremptoires du Parquet de Bruxelles. Or, la justice sait depuis la première instruction sur l'affaire de la champignonnière, soit depuis 1984, que Christine Van Hees avait entretenu une correspondance durant quelques mois avec... Pascal Lamarque. C'est donc les journalistes Bulté, De Coninck et Van Heeswyck qui rappelleront ce souvenir à Lamarque lors de conversations téléphoniques, fin 1998. Si, comme en 1984, les explications de celui-ci le dédouanent de toute implication dans le meurtre de Van Hees, on peut s'étonner qu'une telle piste qui était de nature à étayer les déclarations de X1 sur la mouvance Bouty-Nihoul ait été traitée avec aussi peu de diligence... Dans ce pan du dossier, les vérifications sont en effet venues après les démentis, puisque Lamarque n'a été interrogé sur ses liens avec Nihoul qu'en... janvier 1999. M.Bf.

sans sortie, alors que j'ai droit à avoir des congés depuis le mois d'avril de cette année. J'ai été condamné en '94 à huit ans de prison. Depuis le début de cette année, je demande à obtenir des congés, mais la direction de la prison n'introduit pas mon dossier. On me dit qu'on va bientôt examiner une possibilité de libération conditionnelle! Alors que tout ce que je demande, c'est d'abord de pouvoir sortir un peu, d'avoir ces congés auxquels j'ai droit. Pourquoi les autres détenus les obtiennent-ils normalement et pas moi. Ce n'est pas juste. Il y a près de cinq mois qu'on m'a donné une première sortie, c'était le 19 juin dernier. J'ai eu 10 heures de sortie sans accompagnement.

Le ministère de la Justice dit que vous avez eu une journée de sortie, mais accompagnée…

Non, non, je vous assure que j'ai pu sortir tout seul. Je suis allé à Walibi avec ma mère, mon beau-père et mes sœurs. Et puis, je suis rentré à la prison! C'est quand même incroyable: en vingt ans de homes et de prison, c'est la première fois que je rentre à temps à la prison! Je voulais montrer ma bonne volonté et respecter les règles, pour obtenir d'autres congés. Et effectivement, on m'a dit que la prochaine fois, j'aurais un congé de trois jours. Mais jeudi dernier, les 3 jours sont devenus 3 heures et c'était une sortie accompagnée. Je ne comprends pas ce qui se passe. J'ai trouvé ça tellement injuste que j'ai décidé de ne pas rentrer et d'essayer d'attirer l'attention sur ma situation.

ment injuste que j'ai rentrer et d'essayer n sur ma situation"

Mais vous êtes un détenu réputé dangereux. C'est ainsi que vous avez été décrit par l'administration pénitentiaire à la suite de votre "évasion". On n'a d'ailleurs pas diffusé votre photo en avançant que vous pourriez être plus dangereux encore si vous vous sentiez traqué…

Je vous le répète, je ne comprends pas ce qui se passe. Je ne suis pas dangereux. Je ne suis même pas armé. Et je n'ai pas l'intention de faire des conneries et surtout pas de faire du mal à qui que ce soit. Si je me fais prendre, je serai beau joueur et je me rendrai. Mais pour l'instant, je suis dehors et j'y reste. Je n'ai pas le courage de rentrer en prison, du moins pas après 24 heures d'air libre. Peut-être plus tard…

Mais quand même, pourquoi vous présente-t-on ainsi? Est-ce à cause de votre passé judiciaire?

Écoutez, moi, mon truc, c'était les cambriolages de villas. Des vols de voitures, des choses ainsi. C'était parfois avec des armes, mais sans en faire usage. Je n'ai jamais tiré sur quelqu'un. C'était parfois aussi avec menace ou avec violence, comme quand j'ai tiré quelqu'un hors de sa voiture pour la voler. J'ai eu des bagarres, c'est sûr, mais c'était avec des gens du milieu ou à la prison. Parce que je ne me laisse pas faire. Quand on me cherche, on me trouve. Mais ça ne suffit pas pour faire de moi quelqu'un de dan-

"J'ai rencontré une seule fois Christine Van Hees. C'était à l'automne '83, dans un train"

AT

on
c
is

la

plement, je n'en

gereux. Ça non. Ce que je traîne derrière moi, c'est un coup que j'ai fait avec d'autres quand j'étais encore mineur. Un homme a été blessé et il est mort deux mois plus tard. On m'a dit qu'il était mort pour une autre raison, mais je me suis toujours senti responsable.

Vous avez 35 ans aujourd'hui et vous avez pratiquement toujours fait de la prison depuis votre adolescence. Qu'est-ce qui s'est passé?

Ben, j'ai volé une voiture alors que je n'avais pas encore quinze ans. C'était vraiment un truc stupide. Je voulais attirer l'attention sur moi et sur les malheurs de ma mère. Pour vous résumer ma vie, j'ai découvert à quatorze ans que j'étais né d'une aventure hors mariage de ma mère. Avec quatre enfants sur les bras, elle a quitté son mari, qui ne voulait pas de moi, et la vie est devenue une galère. Elle s'est mise en ménage avec un type qui la battait et qui nous battait aussi. À quatorze ans, j'ai quitté l'école et j'ai travaillé comme apprenti-boucher, pour ramener de l'argent à la maison, pour aider ma mère qui avait eu tous ces ennuis à cause de moi, à cause de ma naissance. Et le peu que je gagnais, c'était encore cet homme qui allait le boire! En volant une voiture, j'ai cru que quelqu'un s'intéresserait à notre situation et que la justice empêcherait cet homme de nous faire du tort. Mais, au lieu de ça, j'ai fait trois jours de prison et je me suis retrouvé au centre pour mineurs de Wauthier-Braine. Le juge m'a placé là parce que je ne voulais retourner vivre chez mon "beau-père". Mais du même coup, j'ai été déraciné de ma famille et de ma mère et je me suis rebellé parce que la justice ne m'avait pas protégé comme elle l'aurait dû. Après, j'ai été en centre fermé à Braine-le-Château, d'où je me suis évadé six fois. À dix-huit ans, j'ai été jugé à Nivelles, pour 17 préventions – vols qualifiés, vols de voiture, vols de bijoux, vols avec violence, usage de faux nom, etc. – et condamné à 14 mois de prison. Depuis, ça n'a plus arrêté. Chaque fois que je suis sorti de prison, j'ai recommencé et je suis retourné au trou. Mais là, c'est ma peine la plus longue que je purge: 8 ans et 9 mois. Je suis enfermé depuis novembre '94. On ne me donne aucune occupation. Je passe mes journées devant la télévision. Je connais tous les programmes par cœur. J'en ai vraiment marre.

Vous connaissiez Christine Van Hees et vous avez bien connu aussi Michel Nihoul. Pour vous, cela reste un hasard étonnant?

Tout à fait. J'ai rencontré une seule fois Christine Van Hees. C'était à l'automne '83, dans un train. Elle lisait un livre et je lui ai adressé la parole. Je l'ai draguée, quoi. Mais elle m'a tout de suite dit qu'elle allait voir son petit ami à Soignies. C'était le fils d'un gendarme, m'a-t-elle dit. On voyait tout de suite que c'était une fille bien, une fille sérieuse. Et elle était sympathique. Je lui ai proposé d'échanger nos adresses. Elle ne m'a pas donné la sienne, mais celle d'une copine, je crois, où je pouvais lui écrire. Je suis entré quelque temps plus tard en prison et je lui ai écrit. On avait échangé moins d'une dizaine de lettres quand j'ai appris qu'elle était morte. J'étais en prison à ce moment-là. J'ai prévenu le directeur que je la connaissais et on est venu m'interroger. Mais je n'avais rien de plus à leur raconter. Je leur ai simplement remis les lettres qu'elle m'avait écrites.

Et Michel Nihoul?

Je l'ai rencontré au début des années 80, je crois. C'était à Bruxelles, je traversais une

"Michel Nihoul a voulu m'aider et il sa compagne, l'avocate Annie Bouty. Elle s'est occupée de moi et a fait toutes les démarches pour me trouver un tuteur légal"

Pascal Lamarque admet qu'il a connu Michel Nihoul. Mais il réfute une quelconque relation amicale avec l'inculpé de l'affaire Dutroux.

n pouvais plus"

rue et j'ai fait semblant qu'il allait m'écraser. On s'est retrouvé quelques minutes plus tard dans le même café. On a discuté. J'étais en fugue de Wauthier-Braine. Michel Nihoul a voulu m'aider et il m'a fait rencontrer sa compagne, l'avocate **Annie Bouty**. Elle s'est occupée de moi et a fait toutes les démarches pour me trouver un tuteur légal et une famille d'accueil. J'ai vécu quelques années chez une de leurs relations, **Claude C.** J'ai encore vu Nihoul quelques fois, notamment dans des bars à Bruxelles. Mais je crois que je l'ai rencontré en tout et pour tout peut-être trois fois.

Et vous confirmez qu'il n'y a pas de lien entre les deux?

Selon moi, il n'y a pas de lien. Un gendarme de Soignies et deux autres de la BSR de Bruxelles sont venus m'interroger à la prison, c'était en janvier de cette année. Ils m'ont posé les mêmes questions. Je leur ai dit que je n'ai vu Christine Van Hees qu'une seule fois. Si, par hasard, il se trouve qu'elle connaissait Michel Nihoul, ce n'est pas par moi. Et je peux vous dire que si je savais quoi que ce soit de plus, je l'aurais dit. Parce que je considère que Christine était une de mes copines. Et parce que je voudrais bien savoir ce qui lui est arrivé et qui est ou qui sont les coupables. ■

t il m'a fait rencontrer



© Reporters

e

onnu
une
avec
oux.